



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.42.2004.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

PROTOCOLE RELATIF AUX RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE À LA  
CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE  
CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES  
COMME PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU  
COMME FRAPPANT SANS DISCRIMINATION (PROTOCOLE V)

GENÈVE, 28 NOVEMBRE 2003

PARUTION DES EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.36.2004.TREATIES-1 du 14 janvier 2004, annonçant l'ouverture au consentement à être lié du Protocole susmentionné, a l'honneur de transmettre sous ce pli deux exemplaires certifiés conformes du Protocole.

.....

À cette occasion, le Secrétaire général croit bon d'attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait que les exemplaires certifiés conformes sont établis essentiellement en vue de permettre aux gouvernements intéressés de mener à bien leurs procédures internes d'acceptation. Par souci d'économie, les exemplaires certifiés sont imprimés en nombre limité. Il conviendrait donc que les autorités concernées reproduisent à partir des deux exemplaires accompagnant la présente notification les exemplaires supplémentaires dont elles pourraient avoir besoin.

Le 11 mars 2004

<sup>1</sup> Veuillez noter que les exemplaires certifiés conformes du Protocole ne sont disponibles que sur support papier.